

Forêt et pelouses de Lussac

n°7

Les élèves du lycée agricole de Montmorillon engagés dans la restauration des pelouses calcaires du Lussacois !

En novembre 2019, les élèves de la section BAC Pro Gestion des milieux naturels et de la faune du lycée agricole de Montmorillon sont intervenus sur les pelouses embroussaillées des Buttes de l'Arrault. Ces parcelles, gérées par l'antenne Vienne du Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle-Aquitaine, ont fait l'objet d'un chantier de débroussaillage manuel. Cette opération a pour objectif de retrouver la végétation rase et colorée à l'origine de la reconnaissance du site en Natura 2000. Ces pelouses vont ensuite être entretenues par la mise en place d'un pâturage, qui empêchera la végétation ligneuse de reprendre le dessus. Un travail indispensable pour lequel tout le monde aura mis la main à la pâte !

Chantier de débroussaillage par des élèves du lycée agricole de Montmorillon. (MORGANE REVOL)



Pelouses calcaire du Lussacois. (MORGANE REVOL)

2020



Lettre d'information
Natura 2000



■ ■ ■ ZOOM ESPÈCE

L'Ophrys du massif d'Argenson

De son nom latin *Ophrys argensonensis*, cette orchidée sauvage ne pousse qu'en Poitou-Charentes et fait la fierté du Lussacois. **Pourquoi ?** Parce qu'on la retrouve dans le site Natura 2000 *Forêt et pelouses de Lussac* ! Elle tient son nom du Massif forestier d'Argenson qui séparait les Santons et les Pictons, au sein duquel les premières stations furent trouvées.

Son milieu de prédilection ?

Les très anciennes pelouses calcaires.

Ses particularités ? Une pousse tardive, en juin-juillet, alors que les autres orchidées qui lui ressemblent beaucoup sont déjà toutes fanées. Ses pseudo-yeux sont entourés et reliés par un bandeau blanc-jaunâtre, nous donnant l'impression qu'elle porte des lunettes.

Ophrys du massif d'Argenson.
(JEAN-CLAUDE THIAUDIÈRE)



Un point sur les travaux en Forêt de Lussac

o La restauration de landes

Un contrat Natura 2000 a été mis en place en 2018 dans le but de restaurer 2 ha de vieilles landes en Forêt de Lussac, en les « rajeunissant » par broyage. En effet, les landes de ce massif forestier n'ont reçu aucune intervention depuis plus de 50 ans. Elles perdent donc de leur attrait pour la faune et la flore en vieillissant, en raison du développement des arbustes. Cette intervention donnera naissance à une lande plus jeune, où une flore plus diversifiée pourra de nouveau se développer. Un broyeur forestier est donc intervenu en début d'année 2019 et, moins d'un an plus tard, les repousses de landes sont au rendez-vous !

Intervention du broyeur forestier.
(MORGANE REVOL)



Suite aux travaux de broyage, la molinie recouvre une partie de la parcelle. Elle laissera ensuite place aux bruyères au fil du temps. Les arbres à faible valeur écologique seront également retirés de la parcelle afin de limiter les semenciers et l'ombrage et laisser libre place au développement de la lande.

o La réouverture d'une mare forestière

Une mare forestière a également fait l'objet d'un contrat Natura 2000 en 2018.

Pour rappel, les mares sont des milieux transitoires qui ne peuvent se maintenir indéfiniment sans intervention : naturellement, la végétation qui s'organise en ceinture autour des mares se développe et progresse vers le centre. Dans le même temps, l'accumulation de débris végétaux et de sédiments minéraux vont en comblant le fond. Peu à peu, les mares disparaissent pour laisser la place à des buissons. Des travaux s'avèrent donc nécessaires pour garder les mares en eau et entretenir ce milieu qui demeure l'habitat de prédilection du Triton crêté.



La brande repousse. (MORGANE REVOL)



Triton crêté. (KATIA LIPOVOI)

...

Ce triton est en régression un peu partout en Europe. Dans le département de la Vienne, il atteint la limite sud de son aire de répartition et il est rare, voire exceptionnel dans le Montmorillonais. Il s'avère donc nécessaire de participer au maintien de cette espèce par la protection et la restauration de son habitat.

o Et bientôt des clairières forestières !

Un nouveau contrat a par la suite été retenu en 2019 pour la création de quatre clairières forestières au sein de la Forêt de Lussac. Le but ? Augmenter la surface de landes au cœur de la forêt pour parvenir à varier les habitats au sein du massif. La présence de végétation plus basse sera également favorable à plusieurs espèces comme les chauves-souris, pour leur activité de chasse, et l'Engoulevent d'Europe, pour son cycle de vie.

L'effet lisière* des clairières forestières offre une grande variété d'habitats qui accueillent de nombreuses espèces végétales et animales. Les espèces animales y trouvent un abri et de la nourriture telle que les fleurs et les feuillages pour les insectes, ou les baies et les insectes pour les oiseaux et les chauves-souris. Les lisières forestières constituent également des lieux de circulation qui mettent en relation les différents milieux naturels du territoire. Elles jouent un rôle primordial dans la conservation de la biodiversité car elles assurent une transition entre deux types de milieux, et sont donc susceptibles d'accueillir des espèces vivant dans l'un ou l'autre de ces deux milieux.



Engoulevent d'Europe. (PIERRE COUSIN)



La mare avant travaux.
(MORGANE REVOL)

*Une lisière est une limite entre deux milieux, dont l'un est généralement forestier, par exemple entre une forêt et une prairie, une clairière, etc.



Grand rhinolophe appréciant les milieux forestiers pour la chasse. (CLAUDE GUIHARD)

Rappel sur les évaluations d'incidences en site Natura 2000

Le site Forêt et pelouses de Lussac fait partie du réseau Natura 2000. À ce titre, certaines activités ou actions sont soumises à évaluation des incidences.

Pourquoi ? Pour s'interroger en amont sur les conséquences du projet sur les habitats ou les espèces remarquables qui ont motivé la désignation du site en Natura 2000.

Quelles activités ? Création de piste forestière, arrachage de haies, retournement de prairies permanentes, drainage etc. La liste des activités soumises est disponible sur le site internet de la Direction départementale des territoires (DDT) de la Vienne.

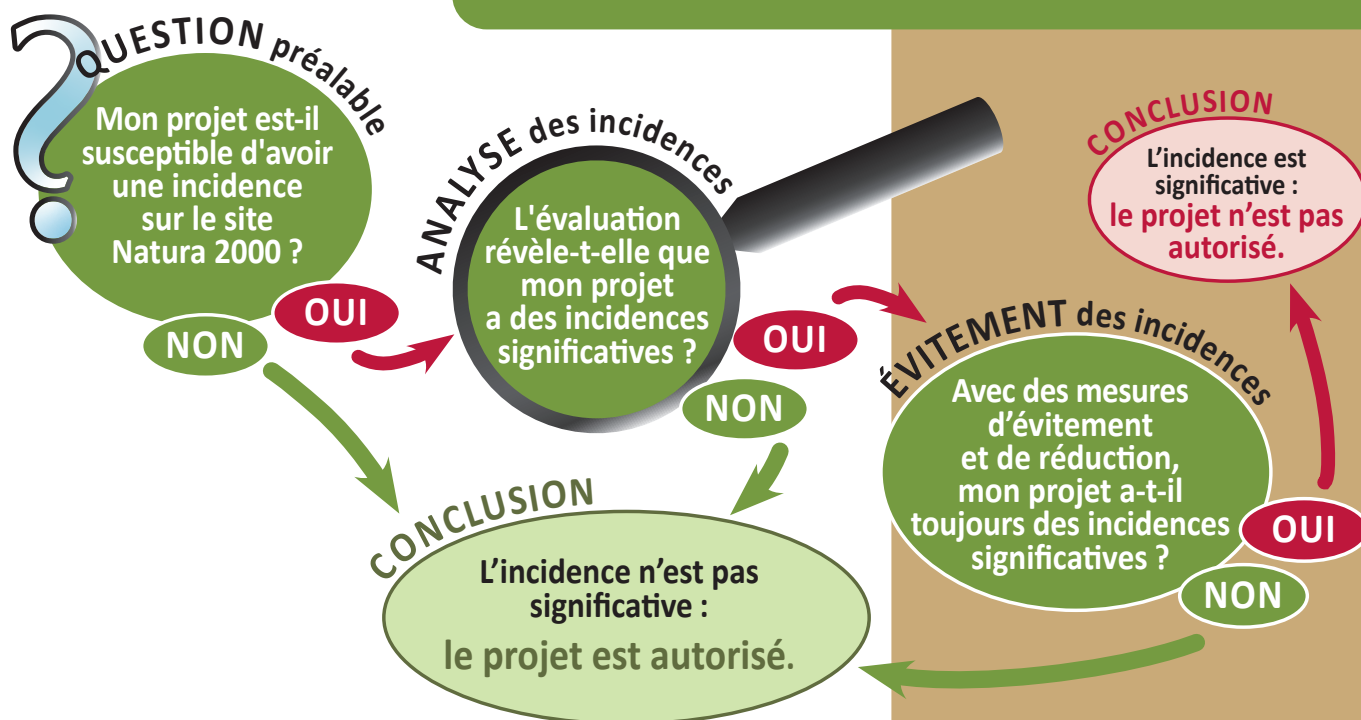
Comment la réaliser ? Contacter l'animatrice Natura 2000 qui saura vous orienter et présenter les enjeux du site à prendre en compte lors du remplissage du formulaire d'évaluation des incidences.



La destruction des haies, qui sont un habitat pour plusieurs espèces, est soumise à évaluation des incidences en site Natura 2000. (MORGANE REVOL)

Les étapes :

* Natura 2000 sur le site de la DDT vienne.gouv.fr :
Politiques publiques > Environnement, risques... > Biodiversité > Natura 2000



Ce qu'il faut retenir d'une évaluation des incidences :

- o C'est la mission de l'animateur Natura 2000 de renseigner les enjeux environnementaux liés au projet présenté, mais l'évaluation des incidences Natura 2000 est de la responsabilité et à la complète charge du porteur de projet.
- o L'évaluation cible uniquement les habitats naturels et les espèces d'intérêt communautaire ayant justifié la désignation du ou des sites Natura 2000 concernés.
- o Elle doit être menée le plus tôt possible : plus les enjeux liés à la préservation des sites Natura 2000 seront pris en compte en amont, plus il sera aisé de prendre des mesures pour supprimer ou réduire les incidences sur le site.

Retrouvez l'actualité des sites Natura 2000 du Montmorillonnais sur : <http://montmorillonnais.n2000.fr>



AGIR pour la BIODIVERSITÉ

Animatrice locale chargée du suivi et de la mise en œuvre du document d'objectifs :
Morgane Revol
morgane.revol@lpo.fr
06 27 81 04 56

LPO Poitou-Charentes
25 rue Victor-Grignard - 86000 Poitiers
Tél. 05 49 88 55 22
Site internet : poitou-charentes.lpo.fr